

MESURES SANITAIRES

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID 19

En centre de vacances :

Protocole, mis en place pour les mois de juin -juillet et août

- ✓ L'arrivée et l'entrée au Centre s'effectuent exclusivement à partir du parking sud, en respectant le sens de la circulation indiqué. Respectez la **signalisation** qui est mise en place sur le site pour les sens de circulation.
- ✓ Lors de l'accueil des responsables légaux des enfants, éviter les attroupements et respecter les règles de distanciation physique. Les documents administratifs seront complétés et adressés au centre avant le début du stage. L'accueil sera organisé en extérieur (Auvent des manèges)

Locaux d'activités et d'hébergement :

- ✓ Le centre garanti le nettoyage approfondi des locaux à l'ouverture des lieux d'accueil. Ils doivent être nettoyés 2 fois par jour. (Midi et soir). Les lieux très fréquentés (Sanitaires, poignées de portes wc) seront désinfectés quotidiennement (Produit virucide)
- ✓ Points d'eau et savon en quantité suffisante pour permettre le lavage des mains sans file d'attente. (Lavage à l'eau et au savon pendant 20 à 30 secondes, encadré par les animateurs)
- ✓ Les fenêtres et les portes des lieux d'accueil et d'hébergement doivent être ouvertes le plus fréquemment possible, afin de favoriser la circulation d'air.
- ✓ La participation des enfants aux tâches de nettoyage sera limitée.

Les conditions d'hébergement :

- ✓ Une distance d'1 mètre entre chaque lit
- ✓ Lit superposé autorisé – Enfants couchés « tête-bêche »
- ✓ Chambres aérées chaque jour
- ✓ Linge de lit lavé à 60°minimum
- ✓ L'hébergement des encadrants doit respecter les règles de distanciation physique.

Le port du masque :

- ✓ Lorsque la distanciation n'est pas possible, port du masque obligatoire pour les encadrants (Ex : soigner, coiffer ...) et les mineurs de plus de 11 ans.

Les activités :

- ✓ Elles doivent être organisées en petits groupes ne dépassant pas 15 jeunes
- ✓ Réduire les interactions entre les sous-groupes
- ✓ Prévoir des activités favorisant le respect des gestes barrières et distanciation.
- ✓ Si utilisation de matériels pédagogiques, prévoir le lavage des mains et la désinfection des objets utilisés (Ballons ..)
- ✓ Pour les activités physiques et sportives, dont l'équitation, faire respecter une distance de 2 mètres entre les pratiquants.



La restauration : (Affichages des règles d'hygiène et gestes barrières)

- ✓ Pas de file d'attente – 1 mètre entre les personnes et entre les tables
- ✓ Désinfection tables et chaises après chaque repas
- ✓ Lavage des mains avant et après le repas



Nous comptons sur vous pour votre civisme et votre coopération pour appliquer les gestes barrières, la distanciation physique et toutes les mesures sanitaires mises en places dans notre établissement .

L'EQUIPE DU CLUB

